

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Délibération n° 2021-06

Nombre de représentants au Comité Syndical :

en exercice : 29 présents : 10 pouvoirs : 13 L'an deux mille vingt et un, le vendredi 16 avril à 14H00, le Comité Syndical du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de la direction du Conservatoire, à Rodez, sous la Présidence de Madame Magali BESSAOU

Date de la convocation de la réunion : 09 avril 2021

Date d'envoi des rapports : 09 avril 2021

PRESENTS:

Mesdames Magali BESSAOU, Annie BEL, Gulistan DINCEL, Dominique GOMBERT, Brigitte MAZARS, Florence PHILIPPE et Gisèle RIGAL, Messieurs Jean-Michel COSSON, Yves MAZARS et Nicolas WÖHREL.

Absents ayant donné POUVOIR:

Madame Valérie ABADIE-ROQUES à Madame Brigitte MAZARS, Madame Sylvie AYOT à Madame Magali BESSAOU, Madame Martine BACHELET à Monsieur Nicolas WÖHREL, Madame Michèle BUESSINGER à Madame Brigitte MAZARS, Madame Geneviève CAMBON à Monsieur Yves MAZARS, Madame Martine CENSI à Madame Dominique GOMBERT, Madame Corinne COMPAN à Monsieur Nicolas WÖHREL, Monsieur Camille GALIBERT à Madame Annie BEL, Madame Francine LAFON à Madame Gisèle RIGAL, Madame Karine ORCEL à Madame Gisèle RIGAL, Madame Christine PRESNE à Madame Annie BEL, Monsieur Jean-Philippe SADOUL à Madame Dominique GOMBERT, Monsieur Jean VALADIER à Madame Magali BESSAOU.

Absents excusés:

Monsieur Vincent ALAZARD Monsieur Jean-Luc CALMELLY, Madame Sylvie BOUCHAUD Monsieur Serge JULIEN Madame Sylvie TAQUET-LACAN Madame Régine TAUSSAT.

Présidente de séance : Madame Magali BESSAOU

Tarifs EAC, stages : année scolaire 2021 / 2022

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-17, Considérant la convocation régulière des membres du comité syndical le 09 avril 2021, aux fins de réunion du comité syndical du syndicat mixte du CRDA le 16 avril 2021, à 14h00, Considérant les rapports adressés le 09 avril 2021,





Déposé en Préfecture le 2 1 AVR, 2021

Le Comité Syndical, à l'unanimité,

APPROUVE les tarifs pour l'année scolaire 2021/2022 concernant l'éducation artistique et culturelle, et les stages.

1. Actions d'éducation artistique et culturelle :

Aux côtés de l'enseignement spécialisé, sont proposées des actions d'éducation artistique et culturelle (EAC), hors les murs du conservatoire dont les tarifs figurent dans le tableau cidessous.

| | Tarif adhérent | Tarif collectivité non adhérente | Autre (hôpital, association, etc) |
|--|---|--|--|
| Education artistique et culturelle, dont musique à l'école, au collège | 45 € / heure + frais de déplacement | 65 € / heure + frais de déplacement | 55 € /heure + frais de déplacement |

- **2. Stages :** Les tarifs des stages ponctuellement organisés faisant appel à des intervenants musiciens extérieurs sont les suivants :
 - o Elève inscrit au conservatoire : 25 € / demi-journée de stage
 - o Elève non inscrit au Conservatoire : 30 € / demi-journée de stage.

Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

La Présidente,

Magali BESSAOU

Sens des votes :

Pour: 23 Abstention: 0 Contre: 0

Ne prend pas part au vote : 0

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Tarifs EAC, stages Année scolaire 2021/2022

Date de décision: 16/04/2021

Date de réception de l'accusé 21/04/2021

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 20210416_06

Identifiant unique de l'acte : 012-251200986-20210416-20210416_06-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte: 7.2.2

Finances locales

Fiscalité

vote de taux

Date de la version de la 29/08/2019

classification:

Nom du fichier : 21_06_Tarifs_EAC.pdf (99_DE-

012-251200986-20210416-20210416_06-DE-1-1_1.pdf)